Image not found or type unknown

Abandon et autiroté paternelle exclusive

Par **Marie**, le **22/07/2011** à **18:13**

Bonjour,

J'ai une amie très proche face à une situation délicate : Elle attend un enfant issu d'une relation extra-conjuguale et ne souhaite pas l'élever. Par contre, le père de cet enfant, "l'amant", souhaite pouvoir élever cet enfant, seul, sans la maman, qui est d'accord.Le mari approuve aussi cette solution. J'ai plus ou moins entendu dire qu'il fallait déjà pour l"amant"faire une reconnaissance anticipée pendant la grossesse, mais quid de mon amie ? doit-elle accoucher sous x, ou donner son enfant à l'adoption ?
merci de votre aide

Par **mimi493**, le **22/07/2011** à **21:24**

Si elle ne veut avoir aucun droit sur l'enfant, elle accouche sous X et le père fait une reconnaissance anticipée. Elle le prévient de la naissance, il part avec l'enfant et c'est tout.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés